



LA CITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ASSOCIATION PLURI-ACTEURS POUR LA RECHERCHE,
LA FORMATION ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALES
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Projet stratégique 2020-2024

La **Cité du développement durable** est un pôle unique qui regroupe des organisations représentatives de la diversité des acteurs du développement durable et des transitions écologiques engagés en France et dans la coopération internationale : organismes de recherche, de formation, université, bureaux d'étude, ONG, fonds de dotation, collectifs de concertation, entreprises de l'économie sociale et solidaire, etc.

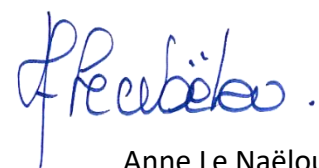
La Cité est implantée au cœur du **Jardin d'agronomie tropicale de Paris- René Dumont**.

Ensemble ces acteurs, avec leurs partenaires nationaux, internationaux publics et privés œuvrent par une gouvernance collégiale et esprit d'ouverture pour la mise en commun, l'approfondissement, la co-production, la mise en débat et une large diffusion des connaissances sur les défis du développement durable et pour le partage de solutions innovantes au service de tous les publics.

La Cité entend :

- constituer un **lieu de référence de connaissances expertes et scientifiques accompagnatrices** de réflexions sur les modèles de développement et de **changements** des pratiques individuelles et collectives
- expérimenter une **logique d'échanges des pratiques innovantes** entre territoires *d'Ici et d'Ailleurs* et repérer des savoir-faire inspirants pour tous sur le développement durable
- **rendre visible la chaîne d'acteurs du développement durable et leurs actions**, à travers un site exemplaire (événements, accueil de scolaires, visites, études et expérimentations) mais aussi et surtout d'une **plateforme digitale** qui vise à orienter toute personne vers les acteurs du secteur.
- **contribuer** pleinement à une politique **favorable à l'attractivité économique et à l'insertion professionnelle** notamment des **jeunes**, par la valorisation de **nouveaux métiers** du développement durable et de la coopération ;
- être un **interlocuteur** de référence **des pouvoirs publics** en matière de **développement durable** et de **solidarité internationale** sur les **ODD** ;
- **co-construire** avec les **partenaires d'Ici et d'ailleurs**, une **signature internationale et indépendante** sur le **développement durable**.

Ce document pose les bases d'une vision **ouverte** et **indépendante**, d'une ambition, d'une méthode, d'un calendrier et d'une programmation des activités 2020-2024 de la Cité ; il constitue une invitation aux partenaires *d'Ici et d'Ailleurs* à la rejoindre et la soutenir.



Anne Le Naëlou

Présidente de la Cité du développement durable

Maître de conférences en sociologie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - IEDES

- Sommaire -

Partie 1 - Document cadre	7
1. CONTEXTE, ENJEUX & DÉFIS DU DEVELOPPEMENT DURABLE	9
1.1 Contexte	9
1.2 Enjeux	10
1.3 Défis	11
2. NOTRE RÉPONSE : LA CITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
2.1 Ambition	13
2.2 Site	15
2.3 Capital humain	16
2.4 De forts atouts et une légitimité institutionnelle	17
2.4.1 Une solide notoriété scientifique qui bénéficie d'un fort adossement académique international	17
2.4.2 Des capacités éditoriales et de diffusion pérennes avec bibliothèques spécialisées	18
2.4.3 Une notoriété professionnelle et un dialogue continu avec les pouvoirs publics, les acteurs des sociétés civiles, de la recherche et des mondes économiques sur tous les continents	18
2.4.4 Un triple ancrage territorial : local, européen et international	19
2.4.5 Des modes d'action diversifiés avec des chercheurs et des praticiens du développement	21
2.4.6 La jeunesse au cœur de la Cité	21
3. PROBLÉMATIQUES ET THÉMATIQUES, PUBLICS VISÉS & DÉMARCHE	22
3.1 Problématiques	22
3.2 Thématiques	23
3.3 Publics visés	23
3.4 UNE DÉMARCHE OUVERTE, COLLABORATIVE ET ITÉRATIVE	25
4. ENJEUX ET AXES STRATÉGIQUES	25
4.1 Les enjeux	25
4.2 Les 4 axes stratégiques	26
4.2.1 Axe 1 (transversal) : Faire Cité durable dans un jardin et rayonner hors les murs	27
4.2.2 Axe 2 : Décloisonner & faire coopérer pour approfondir, expérimenter et chercher	28
4.2.3 Axe 3 : Capitaliser, produire et mettre à disposition	29
4.2.4 Axe 4 : Construire le débat et impacter	29

Partie 2 - Document opérationnel	31
1. ACTIVITÉS & OFFRES DE LA CITÉ	33
1.1 Axe 1 (transversal) : Faire Cité durable dans un jardin et rayonner hors les murs	33
1.2 Axe 2 : Décloisonner & faire coopérer pour approfondir, expérimenter et chercher	35
1.3 Axe 3 : Capitaliser, produire et mettre à disposition	36
1.4 Axe 4 : Mettre en débat et influencer	38
2. AMÉNAGEMENTS DU SITE	40
2.1 les bâtiments appartenant à la ville de Paris	40
2.2 les bâtiments du CIRAD gestionnaire du campus de Nogent	41
2.3 la parcelle du Collège de France	42
3. MODELE ECONOMIQUE, MOYENS ET BUDGET	42
3.1 Modèle économique	42
3.2 Moyens	43
3.2.1 Moyens financiers associés à la gouvernance	43
3.2.2 Moyens associés aux activités propres aux membres labellisées Cité	43
3.2.3 Moyens associés aux activités spécifiques de la Cité	43
3.3 Budget	44
3.3.1 Budget de fonctionnement	44
3.3.2 Budget opérationnel	44
3.3.3 Budget d'investissement	45
4. GOUVERNANCE	45
4.1 Structure d'animation et de coordination de l'association	45
4.1.1 Assemblée générale > Conseil d'administration > Bureau	45
4.1.2 Le-la délégué-e général-e de la Cité : recrutement fin 2020	46
4.1.3 Le conseil scientifique (ou comité d'orientation stratégique)	47
4.2 Les ami-e-s de la Cité	47
ANNEXE - Fiche d'identité des 18 membres de la Cité	49

- Partie 1 -

Document cadre

1. CONTEXTE, ENJEUX & DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.1 Contexte

Le développement économique et social actuel s'inscrit dans des **trajectoires non soutenables** en termes environnementaux et sociaux et politiques, avec sur ces dernières décennies, une persistance attestée de l'extrême pauvreté et une croissance accrue des inégalités. Les enjeux climatiques et de perte de biodiversité en accentuent les effets. Ils exacerbent **les vulnérabilités structurelles de nos sociétés** : risques écologiques et sanitaires sont reliés et nos systèmes économiques et sociaux sont fragiles, tant les réflexes de fermeture, de concurrence et d'égoïsmes nationaux restent prégnants.

Les crises récentes vécues tant en France qu'à l'international (mouvements sociaux, montées des extrêmes, instabilité politique, tensions environnementales, crises sanitaires - dont celle de la COVID 19 du contexte actuel- , migrations et déplacements forcés, crises alimentaire et du monde agricole, dérives de l'organisation du commerce mondial, crises financières et conflits ..) sont intimement liés à nos modes de développements et nous rappellent le **caractère intégré et interconnecté des problèmes** auxquels le monde est confronté.

De manière plus globale, le monde a pris conscience que son substrat, la planète, était lui aussi entré en crise de par **la prise de conscience** de la rareté progressive des ressources, du franchissement de seuils, d'effondrements de systèmes d'interactions, d'une consommation excessive du capital naturel, de la non-soutenabilité de la relation entre hommes et nature. Accidents traumatisants des pollutions agricoles dues à l'emploi de produits aux effets inconnus sur la santé et l'environnement, extension des pollutions aux particules fines liées aux transports, destruction des écosystèmes et paysages par l'extractivisme agricole et minier, changements climatiques liés à l'effet de serre, extinction d'espèces vivantes, apparition de maladies pandémiques, etc.

L'horizon d'espérance dans le « développement économique et social » et le « développement humain » des décennies précédentes s'est transformé en un horizon de doute, de mise en question et même d'anxiété écologique et environnementale. Il concerne tous les territoires et leurs populations, et tout particulièrement la jeunesse.

1.2 Enjeux

Face à ces inquiétudes, nombre de nos concitoyens **questionnent nos modes de vie**, nos valeurs ainsi que nos modes d'organisation et nos politiques publiques. **Un examen critique et constructif** y compris **de nos propres pratiques** professionnelles, sociales et environnementales constitue un enjeu majeur pour innover.

La situation engage les acteurs du développement et de la solidarité internationale, de la formation, de la recherche, les décideurs politiques et économiques et les citoyens, à partager, penser, débattre, et mettre en œuvre des transitions vers des trajectoires de développement qui ne peuvent pas être identiques : chaque pays, région et territoire doit ainsi identifier ses propres priorités et synergies.

Les **Objectifs du développement durable** (ODD) et l'Agenda 2030, l'accord de Paris sur le climat et l'ensemble des grands accords internationaux (Objectifs d'Aichi, Cadre de Sendai, New Urban Agenda, Finance d'Addis Abeba ...) donnent un cadre et un cap pour inventer de nouveaux modes de développement dans une **perspective de soutenabilité et d'équité** appliquées à grande échelle. L'Europe aussi s'engage, bien que lentement, dans une redéfinition de son modèle de développement qui nécessite de développer des approches plus intégrées et holistiques.

Pour autant, à l'échelle locale, il reste difficile pour les citoyens de se saisir de ces enjeux, de connaître la cartographie des acteurs concernés, d'avoir accès aux connaissances de qualité, de trouver un temps et un lieu pour les discuter et de pouvoir se positionner en tant **qu'acteur et contributeurs de solutions**. Le champ du développement durable à l'échelle nationale et internationale est foisonnant ; nombre de mobilisations citoyennes sont forces de propositions. Il apparaît pourtant encore comme fragmenté et atomisé pour nombre de citoyens. Beaucoup s'interrogent sur le « **comment agir ?** » ; ils-elles souhaitent être bien sûr informé-e-s, mais au-delà, contribuer à approfondir et à débattre des pratiques et des expériences de mises en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD) de leurs effets attendus ou moins attendus et enclencher les changements de comportements.

> Un besoin de clarification des acteurs et organismes mobilisés dans ce changement et d'accessibilité à des connaissances de qualité et éprouvées afin de mettre à discussion les transitions d'ores et déjà engagées dans le monde, s'exprime fortement. Les jeunes générations aspirent à s'engager concrètement. Les instances de décision locales et nationales d'ordre politiques, économiques, sociales et culturelles sont à la recherche de solutions expérimentés Ici et Ailleurs. La France et ses partenaires internationaux représentent ensemble une excellence mondiale dans la production et la diffusion des savoirs pour le développement équitable et soutenable à valoriser.

1.3 Défis

Pour parvenir à se saisir de ces enjeux, un changement profond et urgent s'avère indispensable dans les relations entre l'Homme et la nature à différentes échelles, ainsi qu'une réduction significative des inégalités sociales entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci.

Les ODD précisent le triple challenge posé aux acteurs institutionnels, professionnels et académiques du développement :

1. Comprendre **les processus et les chaînes causales complexes** qui relient les multiples dimensions du développement durable à promouvoir ;
2. Qualifier, produire, partager et diffuser des **connaissances accessibles et réutilisables** par tous
3. Innover, synthétiser et traduire les connaissances **en solutions** pratiques, outils et méthodes issus de la recherche scientifique et de l'expertise, et ainsi renforcer leur rôle en appui de **l'aide à la décision**

Ce n'est évidemment pas simple ; cela nécessite un fort engagement de chacun et une volonté politique forte de nos dirigeants. Cela nécessite aussi que des conditions favorables pour penser, débattre, co-concevoir, co-décider les transitions économiques et sociales nécessaires pour élaborer un monde de demain plus inclusif puissent être initiées et solidement animées. Il faut aussi se pencher sur de nouveaux outillages de méthode, d'élaboration et de transfert de connaissance, financiers, économiques et institutionnels pour avancer, car les ODD sont aussi un cadre exigeant en matière de résultats.

> Valoriser le potentiel inexploité des interactions entre sciences, recherches et sociétés, et faire se rencontrer des acteurs qui n'en n'ont pas l'occasion, passent par l'établissement de lieux et de méthodes pour garantir un dialogue de qualité Ici et Ailleurs propice à l'élaboration de réponses coconstruites sur les modèles de développement viable. Cela consistera, notamment, à relever les défis suivants.

LES DEFIS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- Partager, approfondir à plusieurs et mettre en débat des connaissances de qualité, documentée et étayée sur les enjeux de soutenabilité de nos modèles de développement et la pertinence de nos pratiques de coopération et de solidarité internationale. Expliquer que les transitions *Ici et Ailleurs* sont liées, en matière de climat, de biodiversité, de genre, de modèles sociaux-économiques de production et de consommation, mais aussi d'organisation mondiale du commerce.
- Reconnaître les savoirs d'expérience souvent méticuleux, fait d'observations fines et attentionnées et forces de propositions (Ex : *crowd sourcing*) et traduire ces solutions pratiques en connaissances.
- Intégrer la force de la logique du « faire », des usages et des usagers et estomper les effets d'une approche descendante des savoirs académiques considérant les acteurs comme des objets de recherche.
- Impulser des approches transverses et pluridisciplinaires, et rompre avec les approches technicistes et en silos.
- Favoriser les rencontres et dialogues inter-thématiques et interdisciplinaires afin d'embrasser la complexité du développement durable.
- Décloisonner les métiers et les champs sectoriels du développement durable.
- Répondre à une aspiration montante, notamment des jeunes générations connectées, pour soutenir des solutions de la transition et soutenir l'emploi sur les métiers du développement durable.
- S'adresser à tous les publics qu'ils soient amateurs et curieux, crédules et inquiets, profanes ou savants et de toutes les générations les aider à décrypter le champ du développement durable en pleine expansion et atomisé et accompagner les changements des pratiques.
- Innover autrement, en s'appuyant moins sur les initiatives et expériences guidées par la compétitivité économique à court terme, et davantage sur celles motivées à plus long terme par l'intérêt général et la priorisation de la préservation des communs tant naturels (ressources naturelles comme l'eau, l'énergie, l'air, etc.) que sociétaux (droits humains, droits économiques, sociaux et culturels, égalité des femmes et des hommes, sécurité professionnelle des travailleurs, etc.).
- Assurer l'expression de toutes les opinions et de tous les savoirs, reposant sur une écoute mutuelle, propice à l'évaluation indépendante et réflexive et utile à l'amélioration des politiques avec les décideurs.

2. NOTRE RÉPONSE : LA CITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est dans ce contexte, pour répondre aux enjeux et défis développés ci-dessus, forte des engagements reconnus sur le Développement durable de ses membres et pour consolider une mission partagée d'intérêt général, que l'association Cité du développement durable a vu le jour en 2018, autour d'une ambition partagée : créer un haut-lieu pluri-acteurs pour la recherche, la formation, la coopération et l'accompagnement de changements individuels et collectifs sur le développement durable.

2.1 Ambition

Face à la nécessité d'initier de nouvelles trajectoires de développement au niveau global et de modes de vie plus solidaires et vertueux pour l'environnement au niveau local, d'identifier des solutions concrètes de transition, liant de façon systémique territoires d'ici et territoires d'ailleurs, les membres de la Cité du Développement Durable s'engagent, sur la base de synergies existantes, à décroquer et partager largement leurs expertises et leurs recherches pour faire émerger des mutualisations de connaissances et des collaborations inédites pour les coconstruire.

L'ambition de la Cité est de construire un lieu intégré, ouvert, fédérateur, connecté à des réseaux Nord-Sud, Sud-Sud et Nord-Nord, répliquable, multi-acteurs et pluridisciplinaire de recherche, d'enseignement, de mise en pratique, de partage avec le grand public et d'innovation sur le développement durable. Cette démarche de Cité mobilisera, sur une approche réticulaire autour des **membres résidents**, des organisations représentatives de la diversité des acteurs du développement durable et des transitions écologiques *Ici et Ailleurs* : organismes de recherche, de formation, d'enseignement supérieur d'ONG, bureaux d'étude, fonds de dotation, collectifs de concertation, entreprises de l'économie sociale et solidaire, mouvements citoyens, plates-formes etc.

Empreinte de valeurs de solidarité internationale, forte de la diversité de ses membres, la Cité entend animer un espace où toutes les opinions et tous les savoirs puissent s'exprimer et qui soit propice à ce que chacun puisse construire une analyse méthodique, approfondie et responsable des transformations à l'œuvre. Il s'agit d'une ambition de nature politique visant à remplir une **mission d'intérêt général**.

La Cité du développement durable, en tant que collectif, entend aussi être un lieu propice à l'accompagnement des mutations et des changements nécessaires pour relever les défis sociaux et environnementaux du développement durable.

Enfin, la Cité entend constituer un lieu d'expertise et scientifique pluri-acteurs et pluridisciplinaire innovant, sans équivalent en France, permettant de collaborer avec des lieux d'influence approchant en Europe ([Tyndhal center -UK](#)), ([l'institut d'études avancées en](#)

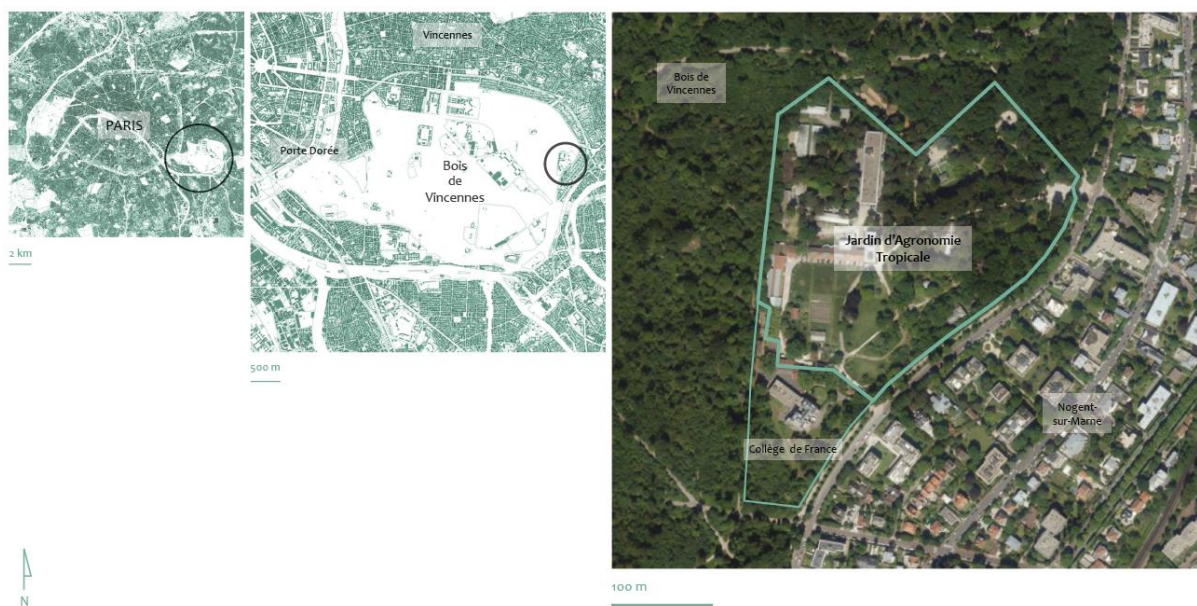
[développement durable](#) de Potsdam en Allemagne – IASS-)...., et capable d'accompagner la création de configurations semblables l'international.

Les membres de la Cité du développement durable du Jardin d'Agronomie Tropicale de Paris - René Dumont (JATP) sont, avec leurs partenaires de longue date, tous solidement arrimés à des collaborations scientifiques et des projets de coopération et/ou de solidarité sur des territoires à l'international ; ils entendent promouvoir une conception du développement durable non européocentrée et non dogmatique.

> En 2018, c'est en tant que communauté d'acteurs libres, différents, autonomes et engagés du développement durable que 18 organismes, forts de leurs partenariats nationaux et internationaux, décident de « Faire Cité » et d'établir, dans un Jardin arboré historique d'exception et tourné vers l'avenir, les conditions d'une montée à l'échelle d'une libre expression, de partage de savoirs et savoirs faire et d'une mise en dialogue de leurs activités de recherche, d'enseignement et d'expertise pour accélérer les transitions en faveur du développement durable.

2.2 Site

La Cité du développement durable est située au sein du [Jardin d'Agronomie Tropicale de Paris](#), un des plus grands espaces naturels clos que comprend le Bois de Vincennes. Inscrit depuis la fin du XIXe siècle dans l'histoire de l'enseignement et de la recherche agricole, le lieu couvre 6,7 hectares, partagés entre le Jardin et un campus scientifique et académique. Les 18 organismes membres de la Cité du développement durable engagés au titre de la coopération internationale au développement, technique et scientifique, de la France depuis plus de 50 ans sur des programmes et des projets de terrain en Afrique, Amériques, Asie, Océanie y travaillent en synergie.



La ville de Paris est propriétaire et gestionnaire du Jardin et de ses bâtis ; le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) est gestionnaire du campus en lien avec le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), la Région ayant assuré le financement de la réhabilitation du pavillon Tunisie sur financement CPER. L'association de la Cité du développement durable assure l'animation scientifique du campus. Elle entretient des liens étroits avec la mairie de Paris et les arrondissements jouxtant le Bois de Vincennes, avec la mairie de Nogent-sur-Marne et le département du Val de Marne, notamment pour la valorisation des travaux des étudiants de l'université Paris 1-IEDES et pour l'appui à des sessions spécialisées sur le changement climatique à l'adresse de ses enseignants et de ses publics scolaires. Ce positionnement original à la jonction de plusieurs collectivités territoriales en fait un pôle d'activité partie intégrante d'une vision d'un grand Paris et de l'initiative commune, Ville de Paris avec les territoires d'Est Ensemble, Plaine Commune et Grand-Orly Seine Bièvre « l'Arc de l'innovation » visant à dynamiser l'économie et l'emploi du grand est parisien.

Depuis janvier 2019, la Cité du développement durable est **labellisée par la mairie de Paris "projet d'avenir de la Ville"** confirmant ainsi sa pleine inscription au sein des grands aménagement parisiens à venir et contribuant ainsi à la visibilité internationale des engagements de Paris sur le développement durable.

2.3 Capital humain

La Cité, c'est aujourd'hui :

- 140 chercheurs, enseignants-chercheurs et experts permanents qui recouvrent un spectre important de compétences reconnues internationalement notamment sur les questions d'interprétation et de lutte contre changement climatique, de développement socio-économique et lutte contre les inégalités, de transitions agroécologiques dans le monde, de forêts et d'alimentation durable,
- plus d'une centaine de chercheurs associés
- 220 étudiants de niveau master 1&2,
- et avec quelques 50 doctorants pluridisciplinaires, elle constitue le pôle le plus important en France en termes de recherche doctorales sur les différentes facettes en sciences économiques et sociales du développement durable et des transitions écologiques en France et à l'international

18 ORGANISMES MEMBRES INTERNES ACTIFS REGROUPÉS PAR FAMILLES

- 4 organismes de recherches et d'enseignement supérieur ;
- 10 associations professionnelles de développement et de coopération internationale, bureaux d'études, de conseil et d'expertise ;
- 2 réseaux de concertation multi-acteurs ;
- 2 fonds de dotation.



Voir annexe : Liste des unités résidentes et de leur projet sectoriel et scientifique

2.4 De forts atouts et une légitimité institutionnelle

2.4.1 Une solide notoriété scientifique et un fort adossement académique international

Une recherche de pointe sur les effets du changement climatique et le développement

Le site regroupe une recherche de pointe sur les effets du changement climatique menée par [l'UMR CIREN](#) qui est très fortement impliquée dans les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) – structure nobélisée en 2017-, avec 5 *lead authors*, la [chaire Paristech « Modélisation prospective et Développement Durable »](#) et la [chaire « Comptabilité écologique »](#) (Fondation AgroParisTech, Université Paris-Dauphine, Université de Reims Champagne-Ardenne) dont l'objet est le développement, la modélisation, la promotion et l'expérimentation des comptabilités en durabilité forte afin de mettre les systèmes comptables au service d'une transition écologique.

Le site compte aussi les travaux en sciences économiques et sociales menées par [l'UMR Développement et Sociétés \(Institut pour la recherche et le développement](#) et l'Université Panthéon Sorbonne Paris 1) portant sur les processus de développement, les inégalités, les conflictualités politiques et sociales, les tensions autour des ressources, le genre et l'action publique. Il accueille aussi la [chaire UNESCO « Défis partagés du développement : savoir, comprendre agir »](#) avec ses 8 membres internationaux qui travaillent ensemble à soutenir la recherche, dans une perspective de francophonie ouverte, sur les changements socio-économiques et politiques notamment en Afrique.

La Cité est reliée à l'association [Sorbonne Développement durable](#) de l'université Paris 1- Panthéon Sorbonne qui est une structure réticulaire collaborative et innovante pour la formation et de la recherche en sciences humaines, juridiques et sociales sur le développement durable. Elle met en relation 11 disciplines, 7 écoles doctorales, 16 entités de recherche, 45 masters de l'université P1.

Au-delà d'elle-même, par le jeu des tutelles des deux unités mixtes de recherche résidentes (CNRS, École des Ponts ParisTech, EHESS, AgroParisTech, IRD), l'implication du CIRAD et des partenariats de ses membres qui structurent les activités de ces derniers, la Cité porte un potentiel **de passerelle et de transversalité scientifique et institutionnelle** originale et favorable à la saisie, à l'examen distancé et au suivi des ODD en France et dans le monde.

Un fort adossement académique international

La Cité bénéficie de la notoriété académique du [Master « Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports » \(CIREN\)](#), avec [l'Institut d'études du développement de la Sorbonne](#) (IEDES) de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne qui depuis 60 ans forme les étudiants aux métiers de la solidarité internationale à travers un [Master mention « Etudes du développement »](#), doté de 5 parcours thématiques. Dans le [QS World University Rankings by subject](#), l'Université Paris 1 est la première université française classée dans le domaine des *Development Studies*.

L'IEDES participe à [l'Université Franco-Tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée \(UFTAM\)](#) créée en septembre 2019, en proposant un diplôme en économie du développement.

2.4.2 Des capacités éditoriales et de diffusion pérennes ...

La Cité bénéficie de différentes revues scientifiques, publications expertes ou techniques et de lettres d'information :

- La [Revue internationale des études du développement](#) (ex : la revue Tiers Monde), une des principales revues francophones en sciences économiques et sociales concernant le monde en développement comptant plus de 200 abonnés institutionnels dans le monde ;
- Les éditions et les séries électroniques du Gret (« [Coopérer aujourd'hui](#) », « Etudes et Travaux en ligne » et la série « [Traverses](#) ») et ses sites d'information sur l'énergie, le foncier, la microfinance ;
- Les éditions [RURALTER](#) d'AVSF (textes de références, manuels et de systématisation d'expériences dans les pays d'Amérique latine) ;
- Les éditions d'Inter-réseaux Développement rural ([Grain de sel](#), bulletins de synthèse).

... avec bibliothèques spécialisées

Le site dispose de bibliothèques reconnues en sciences économiques et sociales et en études du développement :

- La [Bibliothèque Historique et numérique de l'Agronomie Tropicale](#) (CIRAD) et sa déclinaison [numérique](#) avec un potentiel fort d'accueil, au service de la recherche historique,
- Les bibliothèques académiques du CIRED et de [l'IEDES](#)-Université Paris 1
- La bibliothèque du GRET en études et méthodes d'intervention sur le développement

2.4.3 Une notoriété professionnelle et un dialogue continu avec les pouvoirs publics, les acteurs des sociétés civiles, de la recherche et des mondes économiques sur tous les continents

Un dialogue permanent et structuré

La Cité est en dialogue quotidien avec les pouvoirs publics, les acteurs de sociétés civiles, de la recherche et des mondes économiques sur tous les continents, dont une 50e de pays du sud. Elle mène des actions de coopération pédagogiques, de solidarité internationale et des programmes de recherche facilitant la construction d'une vision internationale et globale des enjeux globaux d'environnement, de pauvreté et d'inégalité et leurs répercussions locales sur les territoires. Plusieurs de ses membres sont engagés au sein des différents collèges du [Conseil national pour le développement et la solidarité internationale](#) (CNDSI) et ont collaboré activement aux négociations et à l'élaboration de la future Loi LOPDSI. La Cité constituera un lieu privilégié pour mettre cette Loi en discussion et à débat avec les citoyens et publics internationaux.

Des modes d'action diversifiés avec des chercheurs et des praticiens du développement

Elle opère à travers des modes d'action diversifiés avec des chercheurs (UMR Développement et Sociétés et CIREC) et des praticiens du développement qui expérimentent, avec des partenaires locaux en France et à l'international, des innovations techniques, institutionnelles et méthodologiques visant au développement durable, en milieu urbain (GRET), rural (AVSF et GRET) et forestier (ONF International, KINOME, AITBT, Le Commerce du Bois...) dans une démarche de recherche-action. Ce positionnement, en interface entre recherche et expertise, mobilise outre des connaissances de terrain, des savoir-faire en ingénierie sociale et institutionnelle.

La Cité n'est pas un club ; elle se construit avec les partenaires qui souhaitent la rejoindre. Elle proposera une gouvernance collégiale avec des administrateurs internes (Cité) et externes (AFD ...) et des conventions cadres avec les institutions majeures du développement durable (MEAE, Mairie de Paris, Région IDF, Ministère de la transition écologique, ...).

Une notoriété professionnelle reconnue par des partenaires publics et privés à l'international

Pour certains depuis plus de 50 ans, les experts et praticiens du développement durable présents au sein de la Cité au sein d'ONG, fondations, bureaux d'étude et collectifs de concertation regroupant acteurs de la solidarité internationale et du monde économique opèrent sur tous les continents. Ils interviennent dans des domaines aussi variés que l'alimentation durable, le commerce équitable, l'aménagement urbain et territorial, la lutte contre les changements climatiques, la gestion durable des forêts, la mise en place de services sociaux durable, la finance de proximité, etc. Avec leurs partenaires des pays où ils coopèrent, leurs compétences, leurs pratiques et les innovations qu'ils ont développées sont largement reconnues. Leur notoriété professionnelle leur permet de compter sur le soutien fidèle de partenaires publics et privés français et internationaux (Commission européenne, Banques publics de développement, Fondation privées françaises et internationales, etc.)

Ensemble, les membres de la Cité génèrent 70 millions euros annuel d'activités déployées sur quelques 200 pays.

2.4.4 Un triple ancrage territorial : local, européen et international

Un ancrage territorial local

La Cité s'inscrit en cohérence avec **"l'Arc de l'innovation" du Grand Paris lancé par la Ville de Paris en 2015** avec plusieurs collectivités territoriales. Elle est proche et liée par un accord-cadre en cours de finalisation avec le musée national de l'histoire de l'immigration de la Porte Dorée. Elle jouxte le collège de France partie prenante du projet de réhabilitation de grande envergure de l'ensemble du site par la Mairie de Paris (2021-2024). Le site bénéficie d'un accès rapide et récemment rénové par le RER A gare de Nogent-sur-Marne qui le positionne à 10 mn du centre de Paris. En synergie avec ces acteurs, la Cité offre un potentiel remarquable et sans équivalent en matière de structuration et d'animation de réunions et conférences tout public national et international.

La Cité travaille aussi à mettre en pratique, dans sa propre gestion, les principes de durabilité (gestion des déchets, empreinte carbone ...) avec les acteurs du territoire.



Une portée européenne en cours de renforcement

La Cité positionne l'Europe comme un échelon majeur sur les questions de politiques et de réglementations intra-communautaires et internationales liées à ces questions. Les membres de la Cité sont d'ores et déjà engagés dans de nombreux programmes européens de recherche (LIFE, H2020...), dans des opérations de terrains sur financements européens (EUROPAID, ECHO..) à [l'European Association of Development Research and Training Institutes](#) (EADI), au réseau académique [UNA Europa](#), consortium européen d'universités européenne financée par la Commission européenne à travers le programme Erasmus+ depuis le 26 juin 2019. Par-là, la Cité vise à se consolider comme interlocuteur d'institutions d'autres pays européens travaillant sur les questions de développement durable.

Un ancrage international

Outre le capital de mémoire et le potentiel d'expériences accumulés depuis le milieu des années 90 sur le JATP en matière de coopération et de solidarité internationale sur les OMD puis ODD, les membres de la Cité sont activement insérés dans des réseaux d'équipes et d'acteurs à l'international qui fonctionnent déjà comme une Cité réticulaire "hors les murs" sur le développement durable. Ainsi, une grande partie des membres de la Cité est engagée dans des collaborations avec les grands acteurs institutionnels de la coopération internationale - dont l'Agence Française de Développement - et décentralisée (Syndicats des eaux et des déchets IDF, collectivités locales, ...), ainsi qu'avec nombres de tête de réseaux de la société civile aux Suds (FORUS, NGO Forum au Cambodge, SPONG Burkina Faso, FLACSO Brésil, ...), mais aussi du secteur privé (Fondations, acteurs sociaux économiques et

syndicaux, entrepreneuriat social...). Toujours à l'étranger, une partie des structures membres ont des effectifs significatifs en poste aux Suds et issus des pays des Suds.

2.4.5 Des modes d'action diversifiés avec des chercheurs et des praticiens du développement

La Cité expérimente et consolide une dynamique d'interaction entre savoirs d'expérience et savoirs académiques sur les questions du développement durable. Praticiens et chercheurs seniors et juniors se côtoient et collaborent, avec des points de vue divers, complémentaires mais aussi contrastés et critiques, à une exploration des conditions de mise en œuvre et de suivi des ODD ainsi que de leurs avancées et ce, en partenariat avec les grands acteurs de la coopération internationale. A distance, la Chaire UNESCO Défis partagés du développement tisse des relations étroites avec les acteurs de la recherche, de l'enseignement supérieur et professionnels de ses membres canadien, belge et africains engagés sur la formation et la recherche sur les ODD.

L'Agence française de développement (AFD), organisme pivot de la coopération internationale française engagée sur les ODD a rejoint en octobre 2020 la Cité du développement durable.

L'ensemble témoigne d'un potentiel socio-économique et politique important, aujourd'hui sous-utilisé, qui peut accélérer une fertilisation croisée entre recherche, enseignement et expertise. Ces collaborations se déroulent au cœur et/ou sont impulsés de la Cité lors d'enseignements, de séminaires et autres évènements, chez les partenaires internationaux ; elles se concrétisent également de manière structurée sur plusieurs opérations de recherche-action au Sud.

2.4.6 La jeunesse au cœur de la Cité

Accueillant plus de 220 étudiants et 50 doctorants, la Cité est un pôle résolument attentif à la jeunesse et à leur désir d'agir en faveur de modèles plus équitables et soutenables. [L'Association Etudes du développement](#) fondée et animée par les étudiants de l'IEDES, impulse annuellement des projets de solidarité et des évènements festifs et solidaires ouverts aux publics (les [TroPikantes](#)). La [SMASH](#) propose des expertises juniors adossées aux chercheurs post-doctoraux du CIREC.

3. PROBLÉMATIQUES ET THÉMATIQUES, PUBLICS VISÉS & DÉMARCHE

3.1 Problématiques

La Cité s'attachera, prioritairement à documenter et instruire les 4 problématiques principales suivantes :

Quels modèles de développement et quelles transitions pour un monde durable et équitable ?

Comment casser les silos, expérimenter et porter à grande échelle des nouveaux modes de collaborations multi-thématiques, multi-acteurs et multi-pays pour générer un vrai changement systémique dans des domaines comme l'agriculture et l'alimentation durable, la transition énergétique, l'aménagement du territoire, tant rural qu'urbain, les échanges commerciaux et chaînes de valeurs durables, équitables et résilientes...

Politiques publiques nationales et internationales de développement

Quelles déclinaisons dans leurs modes de définition ? Comment les formuler et les mettre en œuvre ? Comment et avec quels outils les analyser, les évaluer et quelles propositions élaborer ?

Articulation entre les échelles géographiques

Comment articule-t-on les dispositifs internationaux, les outils nationaux, avec les dynamiques et les politiques territoriales et locales ? Comme articule-t-on ces politiques et dynamiques avec des actes individuels et citoyens ?

Quel sens et quelle place pour la coopération et la solidarité locale et internationale ?

Quels sens leur sont donnés dans un contexte de changements profonds des attentes, rôles et demandes des acteurs locaux et du financement du développement ? Quelles attitudes, quels savoirs et quelles compétences sont nécessaires pour engager les actions de demain ?

3.2 Thématiques

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION
CHANGEMENT CLIMATIQUE
BIODIVERSITÉ
AGROÉCOLOGIE
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES
ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT
VILLES DURABLES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
INSERTION PROFESSIONNELLE
PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT
LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS
GENRE
CONSOMMATION RESPONSABLE
FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT
COOPÉRATION INTERNATIONALE
HISTOIRE DE L'AGRONOMIE COLONIALE ET TROPICALE

3.3 Publics visés

La Cité a vocation à s'adresser d'une part aux cercles habituels de publics reliés aux différents métiers de la recherche, de l'enseignement, de l'expertise et de la solidarité internationale, et d'autre part à des publics qui n'ont pas l'occasion d'accéder à des informations, des connaissances fiables sur le développement durable, ses défis et les actions déjà en route ou à identifier *Ici et Ailleurs*. Sur le principe d'un « **hub** », la Cité met en place des partenariats permettant d'accueillir des équipes, des institutions, des entreprises et associations qui viendraient pour un temps, travailler sur un projet en s'appuyant sur le collectif de ses membres.

Au-delà de la mise à disposition d'informations claires et fiables sur des formats adaptés à chaque public, il s'agit d'offrir la possibilité aux acteurs institutionnels, administratifs, politiques, économiques et de la société civile de partager, de dialoguer, d'approfondir et de mettre à l'examen la soutenabilité des solutions déjà élaborées ou expérimentées *Ici et Ailleurs*. La Cité vise aussi à accompagner, tant les administrations publiques que les entreprises, dans le développement de leur rôle sociétal et environnemental avec un marketing et une communication responsables.

Véritable porte d'entrée vers tous les sujets du développement durable, la Cité s'adresse ainsi à tous les publics :

LES MEMBRES DE LA CITE DANS LEUR DIVERSITE

- leurs propres salarié-e-s, bénévoles, mais aussi leurs réseaux de partenaires

LES EXPERTS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- Expert-e-s scientifiques et académiques
- Expert-e-s praticiens : professionnell-e-s et praticienn-es du développement et de la solidarité internationale

LES ACTEURS DE TERRAIN DIVERSEMENT ENGAGES, ET PARFOIS PAS ENCORE, SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Acteurs privés : entreprises (responsables ou engagée dans une démarche RSE & développement durable) et leurs fondations et réseaux
- Acteurs de l'ESS : associations, fondations, mutuelles, coopératives, entreprises solidaires

LES ACTEURS PÉDAGOGIQUES ET DE LA RECHERCHE

- Chercheur-e-s, enseignant-e- chercheur-e-s, scientifiques, universitaires, doctorant-e-s, post doctorant-e-s et étudiant-e-s, experts et non experts
- Plateformes numériques, forums d'échange

LES PORTEURS DE PROJETS

LES CITOYENS SENSIBILISÉS OU A SENSIBILISER (PERSONNES PHYSIQUES)

Enfants, jeunes (de la maternelle au lycée) et familles
Étudiant-e-s et jeunes adultes
Seniors
Salarié-e-s et bénévoles

LES DÉCIDEURS, MEDIAS ET INFLUENCEURS

- Décideurs publics et privés :
 - décideurs politiques, administrations et fonctions publiques, syndicats,
 - acteurs publics : administrations, pouvoirs publiques, collectivités locales, régionales, nationales, européennes et internationales
 - décideurs économiques : chefs d'entreprise, PDG, DG, cadres, Comités d'entreprises
- Médias et relais d'opinion.
- *Green* Influenceurs , blogueurs, Youtubeurs, instagrammeurs écologistes

3.4 UNE DÉMARCHE OUVERTE, COLLABORATIVE ET ITÉRATIVE

Pour construire un pôle multi-acteurs et pluridisciplinaire de recherche et de coopération des acteurs du développement durable à vocation internationale, les membres de la Cité engagent une démarche, résolument ouverte et collaborative.

Elle a vocation à accueillir et à construire des partenariats pour soutenir une dynamique d'agrégation d'acteurs *Ici et Ailleurs* et co-construire un cheminement fructueux

La finalité est, par l'abandon d'un fonctionnement des acteurs du développement en silos tant sectoriels, que géographiques et socio-culturels, de regrouper des connaissances, de les approfondir en collaborant ensemble par une recherche et une recherche-action socialement et économiquement impliquées sur le développement durable, pour ensuite les partager avec tous les publics et contribuer ainsi à évaluer et améliorer nos pratiques et politiques.

Pour ce faire, la Cité s'organise comme **un pôle de connexion** avec les dispositifs d'innovation sociale, de solidarité et de création d'entreprises en cours, en France et dans les pays partenaires. La production de connaissances n'est pas le monopole de la recherche ; elle résulte d'une implication complémentaire de tous les acteurs socio-professionnels dans les processus d'innovation : opérateurs de recherche et d'enseignement, agences de développement et de financement, coopération décentralisée, administrations, société civile, organisations non gouvernementales, secteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire.

Sa forme de *cluster* autour des acteurs de l'ESS, de l'entreprise, du tiers secteur, des collectivités territoriales *Ici et Ailleurs*, de l'enseignement supérieur et de la recherche est aussi une configuration particulièrement favorable à l'insertion professionnelle des jeunes générations, formées sur le campus ou en partenariat avec lui, sur les métiers et nouveaux métiers du développement durable et de la coopération internationale.

4. ENJEUX ET AXES STRATÉGIQUES

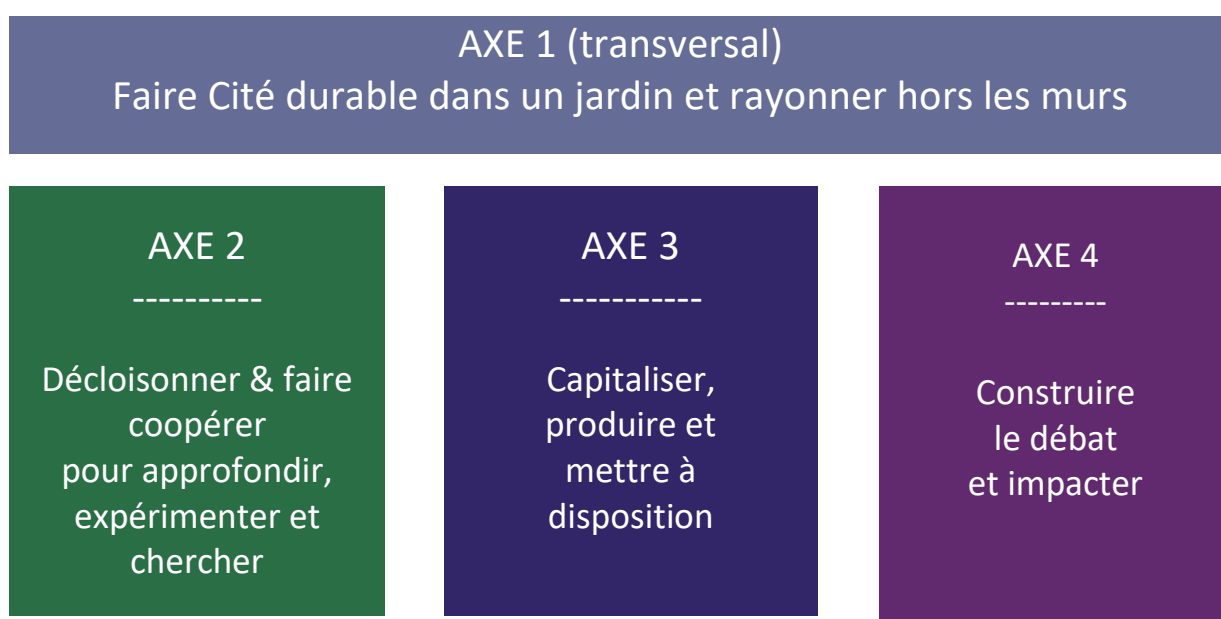
4.1 Les enjeux

- Permettre à une chaîne d'acteurs engagés, ou désireux de l'être, issus de divers secteurs, disciplines, métiers et horizons culturels, de se regrouper, physiquement et virtuellement afin de partager des problématiques, co-construire des diagnostics systémiques et co-identifier des solutions ;
- Mieux accompagner les transformations politiques, sociales et économiques, par l'analyse des processus, la prise en compte des savoirs locaux, le renforcement des capacités et la mise en débat des dynamiques innovantes ;

- Promouvoir la nécessité de reconnaître la diversité des sources de connaissances et l'intérêt de favoriser tant le dialogue que la collaboration entre les acteurs du développement et ceux de la science ;
- Participer à la co-constitution d'une expertise scientifique et professionnelle mondiale capable d'accompagner les décideurs publics (Etat, administrations, collectivités et leurs partenaires...) et privés dans la réponse aux enjeux globaux, en renforçant l'implication des partenaires des Suds dans les initiatives et les arènes de négociations internationales ;
- Mobiliser et produire des recherches théoriques et contextualisées, des concertations régulières entre recherche, structures de développement et acteurs de la société civile pour établir une coopération contribuant à l'élaboration de décisions et de politiques publiques appropriées aux différentes échelles, locales, nationales et internationales ;
- Co-construire les dispositifs de suivi et d'évaluation indépendants et adaptés à la dimension systémique des ODD ;
- Promouvoir par l'exemplarité, d'une part les expériences de co-développement conduites en partenariat avec les partenaires de terrain pour produire des connaissances originales à l'échelle globale, et d'autre part la diffusion, dans les négociations nationales et internationales de valeurs et d'une pensée empreinte d'humanisme et de solidarité.

4.2 Les 4 axes stratégiques

Avec les parties prenantes susmentionnées, le projet stratégique est structuré autour de 4 axes : un axe transversal et trois axes spécifiques.



4.2.1 AXE 1 (transversal) : Faire Cité durable dans un jardin et rayonner hors les murs

Notre point d'ancrage de cette stratégie est le jardin à la fois mémoriel et arboré du **Jardin d'Agronomie Tropicale de Paris - René Dumont**. Ce lieu, classé historiquement, est propice à la réflexion, à la prise en compte des différentes temporalités, à la prise de recul et de conscience sur le sens et l'essoufflement des modèles de développement qui prévalent encore, à la découverte et l'approfondissement des alternatives. Rythmé par le cycle de la nature, le Jardin est un lieu qui incite à la répétition des expériences, des évaluations ou des projets, jusqu'à ce que des résultats plus précis soient trouvés et partager hors ses murs

En s'appuyant sur les synergies de ses membres et de ses parties prenantes, la démarche de la Cité se fonde sur une culture scientifique et d'expériences associée à une pratique sociale de type partenarial, en capitalisant sur la diversité des métiers, des disciplines et des savoir-faire disponibles. Accompagner la rencontre et les partenariats entre acteurs du développement et scientifiques, qui d'usage n'ont pas toujours l'occasion et le temps de dialoguer, n'est jamais acquis ; cette dynamique est sans cesse à construire et à pérenniser. Un partenariat fort, de long terme et respectueux de l'identité de chaque partie prenante est donc nécessaire, fondé sur les principes de co-apprentissage, et idéalement de co-conception, co-programmation, co-pilotage, co-production, co-édition, co-valorisation, co-évaluation et bien sûr, autant que possible, co-financement.

Ambition

La Cité s'engage à consolider et à animer, en concertation avec la mairie de Paris, le **Jardin** comme un lieu "**remarquable**" et accessible à tous, connecté avec l'extérieur, pour apprendre, pour y faire vivre des événements co-construits et partagés et pour y puiser l'énergie d'un engagement raisonné en faveur de transitions sociétales et écologiques.

Le Jardin peut aussi accueillir artistes et créateurs portés par une démarche environnementale et sociale en cohérence avec le public et la mission de la Cité.

La Cité, vitrine vivante et exemplaire d'une coopération et d'une solidarité qui innove sur les ODD, à vocation à rayonner largement hors les murs et à porter ainsi une pluralité de connaissances principalement francophones, à une plus grande visibilité et lisibilité dans le monde.

4.2.2 AXE 2 : Décloisonner & faire coopérer pour approfondir, expérimenter et chercher

Dans une démarche réticulaire et collaborative cet axe s'attachera à soutenir les plateformes pluri-acteurs, et le décloisonnement des savoirs des connaissances et des métiers usuellement structurés en silos pour faire coopérer dans un même lieu, connecté aux partenaires des Suds, l'ensemble des divers acteurs de la chaîne d'engagement pour le développement durable, de la recherche à l'enseignement, en passant par la pratique, l'application sur le terrain et l'engagement citoyen.

Concrètement, cela passe par la constitution d'une équipe dédiée financée par les partenaires parties prenantes, avec le support des organisations présentes, pour réaliser des mises en relation horizontale, propice à des collaborations, des partenariats et expérimentations originales par la mise en œuvre de projets de « recherche-action » et de programmes de recherches permettant de mieux comprendre, les enjeux globaux qui concernent. Faire dialoguer pour faire coopérer sur des objets communs, des réseaux nationaux et internationaux, bien au-delà du capital humain présent sur le site, est une stratégie à part entière d'approfondissement des connaissances sur le développement durable. Cela nécessite de réunir les moyens nécessaires pour travailler effectivement de manière collective (organisation de colloques et séminaires, infrastructure d'accueil type « hôtel à projets », formations, etc.) et en connexion avec les institutions françaises et organismes de coopération internationale.

4.2.3 AXE 3 : Capitaliser, produire et mettre à disposition

Cette collaboration étroite avec des spécialistes et praticiens du monde entier vise à alimenter des capitalisations et des productions de synthèses abordant de manière liée les destinées des territoires et populations d'*l'ici et d'Ailleurs* sur le développement durable (aux formats académique et non académique) engagés sur des transitions

Les fonctions et métiers de mesure, d'expertise, de conseil et de prospective opérés par la recherche-action et la recherche jouent un rôle particulièrement important pour concevoir et élaborer des supports rendant accessibles des sujets complexes et interdépendants, tels que les questions liées à l'environnement, aux dérèglements climatiques, à la santé globale, à la paupérisation et à la montée des inégalités, à l'instabilité politique, à la production agricole durable et à la sécurité alimentaire mondiale, et aux nouveaux modèles de croissance inclusive.

Concrètement, il s'agit ici de se mettre en capacité à :

- Problématiser des thématiques,
- Identifier des « manques » que des actions de recherche-action permettraient de combler (manques géographiques, thématiques, « essais » d'instruments innovants, etc.),
- Monter et animer avec les parties prenantes un « laboratoire » d'innovation qui permettra de capitaliser l'expression de nouvelles pratiques du développement humain et économique hors des sentiers battus ou qui commencent tout juste à être documentées et qui paraissent prometteuses.

Ces activités requièrent des ressources spécifiques, notamment en outils numériques et de communication. Elles supposent aussi des capacités de facilitation d'échanges plurilingues entre analystes et praticiens, et donc une expérience d'accompagnement de processus de cette nature.

4.2.4 AXE 4 : Construire le débat et impacter

Une fois capitalisées des solutions existantes et éprouvées en matière de transitions écologiques, de lutte contre la pauvreté et les inégalités et des produits de vulgarisation élaborés ensemble, **elles seront apportées au débat, à destination de tous les publics, des plus avertis comme des plus profanes.**

A cette fin, la Cité travaillera à :

- **Accueillir, susciter, animer les échanges et débats** : sur des sujets évolutifs, profondément indéfinis et d'issues incertaines par une approche non plus éducative ou prescriptive, mais constructiviste où chaque partie prenante est acteur de la réflexion.

Il s'agira aussi de susciter un regard réflexif voir décalé par rapport à ses propres discours, récits et images de soi-même, et ainsi de mettre à la question ce qui préside et organise les conduites actuelles, individuelles et collectives ancrées dans une logique reproductive. Dans cette ambition d'accompagnement des changements de représentation et de pratiques, le langage est central : c'est dans et par le dialogue avec soi (réflexivité) ou avec autrui (dialogue réflexif) qu'un mouvement de déconstruction des perceptions de soi est rendu possible.

☑ **2024, année d'accueil des Jeux olympiques à Paris** sera un temps fort de valorisation des valeurs d'humanisme et de paix. La Cité souhaite initier dès à présent, à l'occasion de cet évènement et avec ses partenaires, un projet d'exposition de belle envergure sur le développement durable en associant *Ici et Ailleurs*.

- **Impacter** : Le processus de capitalisation, de recherche et de dialogues n'a de sens que si les informations obtenues et partagées servent de base à la réflexion, à la formation et à l'évolution des pratiques. Certains membres de la Cité ont vocation à aller plus avant et à porter des causes et influencer sur les prises de décisions. Il s'agira de former, de renseigner, d'enseigner sur les risques de non-soutenabilité de modèles de développement actuels et de co-définir les modalités de solidarité et de coopération internationale adéquats. Une démarche volontariste et exemplaire en matière d'isolation, de fonctionnement responsable des déchets et d'amélioration de la note énergétique sera conduite sur site. Des actions de plaidoyer sur d'autres types de politiques qui influent sur les règles du jeu économique mondial y trouveront aussi leurs places.

Concrètement, l'ambition de cet axe est d'accueillir et de s'adresser :

- **aux décideurs et acteurs engagés sur le développement durable** (responsables de programmes de développement et de coopération au sein des administrations françaises) et de permettre le débat ouvert entre les universitaires, chercheurs, diplomates et politiques, et les praticiens (secteur associatif, secteur privé) autour des connaissances acquises, tant scientifiques qu'opérationnelles de façon à structurer une nouvelle offre de la France et de ses partenaires en matière de développement. Cela alimentera également les formations – initiale et continue - dispensées sur le site ou qui pourront être proposées par *e-learning*, avec un label Cité du Développement Durable. Elles pourront, sans exclusive, s'adresser aux professionnels du développement, aux structures membres du site et à leurs partenaires nationaux et internationaux.

- **aux coalitions d'acteurs** pour consolider leur capacité d'influence et d'accompagnement du changement ;

- **au grand public** pour leur traduire ou rendre accessibles à tous, les enjeux et les réponses concrètes pour un développement plus juste et plus durable, via des débats publics, des articles de presse, les revues éditées par les membres et par les partenaires, un site dédié, mais encore des voyages d'étude, des universités populaires, des festivals....

L'ensemble de ces modalités pourra aussi contribuer concrètement à **mieux faire connaître les métiers du développement durable pour les jeunes générations**.

- Partie 2 -

Document opérationnel

1. ACTIVITÉS & OFFRES DE LA CITE

Dialogue, ouverture et liberté d'expression

En cohérence avec ses axes stratégiques, la Cité propose **4 registres d'activités** à coconstruire avec les parties prenantes pour fonder les bases d'un pôle de sensibilisation, de dialogue et d'expérimentation sur le développement durable à l'échelle du territoire et au-delà.

L'axe transversal 1 « Faire Cité durable dans un jardin et rayonner hors les murs ancre résolument l'ensemble du projet scientifique et pédagogique de la Cité dans la culture et les arts. A cet effet, il entend contribuer à valoriser et contribuer à labelliser le patrimoine exceptionnel à la fois historique et environnemental du Jardin d'Agronomie Tropicale de Paris en Jardin remarquable en concertation avec la mairie de Paris, mais également avec l'expertise du Musée national de l'immigration, le Collège de France, le réseau des jardins exotiques européens animé par Sorbonne développement durable de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et autres partenaires engagés sur la cause environnementale (type fondation, école paysagiste, laboratoire de recherches...).

1.1 Axe 1 (transversal) : Faire Cité durable dans un jardin et rayonner hors les murs

Les activités suivantes sont ainsi d'ores et déjà proposées ou envisagées :

Activité 1.1.1 : Visites du bois et sensibilisation à la biodiversité / SENSIBILISER
du local au global en collaboration avec les équipes de la Mairie de Paris

Exemple : organisation d'ateliers d'entretien et de coupe d'essences de bois en juin 2019 avec les agents de la division des Espaces verts Nature en ville et Biodiversité Agriculture urbaine de la Mairie de Paris, au cours de la [Semaine européenne du développement durable](#).

Activité 1.1.2 : Parcours pédagogique dans le JATP à destination de jeunes scolaires, extra scolaires, lycéens environnants / APPRENDRE

Exemple : Visite Lycée professionnel de la Source, accueil de familles, entreprises et comités d'entreprises, ...

Activité 1.1.3 : Ateliers d'expérimentation / EXPÉRIMENTER

Exemple : Montage de test à faire soi-même tels tests sur le carbone, jeux pédagogiques de stratégies sur les effets du changement climatique (CIRED), ateliers de plantation d'arbres Forest&Life ([Kinomé](#)) pour les enfants des écoles primaires de Paris, Nogent-sur-Marne et ailleurs.

Activité 1.1.4 : Parcours mémoriel / SE SOUVENIR POUR CHANGER

Exemple : La conception d'un parcours mémoriel en association avec la Bibliothèque historique du CIRAD, les équipes de la mairie de Paris, du musée national de l'immigration de la Porte Dorée et autres spécialistes engagés sur une connaissance, notamment historique, fine des modèles du passé afin de mieux cerner les enjeux des modèles de demain.

Activité 1.1.5 : Boutiques de création éphémères / CREER & FABRIQUER

Exemple : stands momentanés au moment des événements pour faire connaître les produits (produits alimentaires, textiles, cuirs, poterie, verre, métal etc.) issus des acteurs de l'ESS avec lesquels les membres de la Cité entretiennent des relations étroites de collaboration, soutenant les filières du commerce équitable, le développement durable et l'emploi y afférent.

Activité 1.1.6 : Accueil et organisation de séminaires d'entreprise et retraites professionnelles / ORGANISER

Exemple : Séminaire du conseil scientifique du CIRAD, Séminaire annuel DGM/MAEDI, Séminaire de la Direction de la recherche et des savoirs de l'AFD et COMEX en 2019-2020

Activité 1.1.7 : Location de salles / ACCUEILLIR

Exemple : Location de salles de réunions, d'amphis avec salles techniques de traduction, Pavillon d'Indochine, bâtiments réhabilités sous la direction de la Marie de Paris

Activité 1.1.8 : Le Pavillon Tunisie sur le développement durable / GUIDER

Exemple : Le pavillon Tunisie réhabilitée par la région (CPER) ouvrira début 2021 et abritera un Centre de ressources physiques et numériques visant à rendre accessibles les publications diverses du champ fragmenté et atomisé du développement durable. Ce lieu permettra le regroupement des documents politiques, scientifiques, législatifs etc. ; la mise à disposition de certains documents clefs en français (ex : rapports du GIEC) ou en anglais, l'organisation d'expositions et de rencontres/débats pour le grand public. Ainsi, le pavillon sera équipé de bornes interactives donnant accès aux publications, d'une librairie, médiathèque et vidéothèque spécialisées sur le développement durable et pourra accueillir des présentations-débats autour de dédicaces d'ouvrages et projections de films.

Activité 1.1.9 : Restauration durable et responsable / EXPERIMENTER

Exemple : Dans le prolongement et en phase avec le Centre de ressources sera aussi implanté un point de restauration. Celui-ci assurera une offre de restauration simple et permettant aux différents publics, d'expérimenter concrètement l'usage des produits issus du commerce équitable (avec la plate-forme de [Commerce Equitable France](#) membre résident et fondateur de la Cité), de la production biologique et agricultures en transition agroécologique, et de participer à des modes d'emploi et de travail solidaire (chantiers d'insertion)

1.2 Axe 2 : Décloisonner & faire coopérer pour approfondir, expérimenter et chercher

Les activités suivantes sont d'ores et déjà proposées ou envisagées :

Activité 1.2.1 : Accueil & résidence de scientifiques / CHERCHER

Exemple : Accueil d'une résidence de scientifiques type "Hôtel à projet et/ou des sciences" en liaison avec le partenaire Collège de France, qui jouxte la Cité et les centres de recherches nationaux et internationaux

Activité 1.2.2 : Accueil & résidence d'artistes / CREER

Dans le même esprit d'un lieu promouvant le croisement fécond entre les Sciences et les Arts, et à l'image de la pratique initiée par la Cité de l'architecture et du patrimoine, il s'agira d'inviter un artiste à construire in situ un regard disciplinaire décalé sur la Cité en train de se faire et sur le développement durable

Exemple : le programme de la Semaine européenne du développement durable (SEDD) 2020, propose des ateliers avec Johann Le Guillerm formé au Centre National des Arts du Cirque, fondateur en 1994, de sa propre compagnie [Cirque ici](#) et engagé sur la sensibilisation au développement durable. Johann le Guillerm est accueilli sur le site du Jardin par la Marie de Paris depuis 2017. L'appui du réseau Arts et Sciences de Sorbonne Développement Durable et ses liens avec [l'Espace Frans Krajcberg](#) à Paris sera précieux

Activité 1.2.3 : Expérimentation par la pratique échelle 1 / EXPERIMENTER

Exemple : Ateliers d'architecture sur le thème de la construction durable à l'image des Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau et du projet de Campus de la Construction Durable en région Rhône Alpes qui intéresseraient les cinq écoles d'architecture de Paris qui ne possèdent pas de tel lieu d'expérimentation liant recherche, enseignement et formation et diffusion de la culture constructive.

Activité 1.2.4 : Accompagnement, soutien au montage de projets, entrepreneuriat et Coworking/ COOPERER

Activité 1.2.5: Création d'un Incubateur initiatives développement durable & environnement / INNOVER

Exemple : mobiliser les jeunes chercheurs et des dispositifs de thèses CIFRE co-pilotés par les membres de la Cité et les acteurs économiques et associatifs partenaires favorisant ainsi l'insertion professionnelle

Activité 1.2.6 : Sessions d'échanges d'expérience concrètes d'Ici et de Là-bas / DECOUVRIR

Exemple : accueil de professionnels et cadres techniques engagés sur les transitions et développement durable (découvertes et débats autour de témoignages, de retours d'expériences...).

1.3 Axe 3 : Capitaliser, produire et mettre à disposition

Les activités suivantes sont d'ores et déjà proposées ou envisagées ; elles se déploient sur deux volets, à la fois **éditorial** et de **formation** et sont déclinées ci-après

Appuyer les processus de capitalisation, de production et de diffusion DE PUBLICATIONS

A ce jour le pôle compte **divers types de publications** édités par ses membres couvrant un large spectre de publics :

Activité 1.3.1 : Publications scientifiques/ PUBLIER

Exemple : En 2019 [la Revue internationale des études du développement](#); les Working papers du CIRED ; les Working papers de l'UMR D&S et la collection [Monographie Sud-Nord](#) assurent la mise à disposition de plus d'une soixantaine d'articles scientifiques d'auteur-e-s nationaux et internationaux, issu-e-s tant des milieux experts qu'académiques, sur les questions de développement durable

Activité 1.3.2 : Publications expertes et techniques/ DIFFUSER

Exemples : [Grain de sel](#) (Inter-réseaux); les éditions du GRET (8 livrables/an), les publications Ruralter d'AVSF (une 10zaine de livrables/an) et celles de Commerce équitable France sont des publications régulières qui s'adressent aux acteurs du développement en France et à l'international

Activité 1.3.3 : Publications de vulgarisation conçues à l'adresse du grand public / INFORMER

Exemple : D'ores et déjà, la Cité regroupe divers outils de diffusion des connaissances sur le développement durable tels que ceux conçus par le CIRED (jeux, films ...) le GRET (mallettes Coalition eau), Kinomé et AVSF (vidéos et kits pédagogiques à usage d'enfants de primaire et d'élèves de collèges et lycées - 5 modules pédagogiques sur les ODD ; jeux pour adultes sur le commerce et les relations internationales)

Activité 1.3.4 : Valorisation des quatre bibliothèques/ LIRE

Exemple : La [Bibliothèque historique](#) du CIRAD ; les bibliothèques du CIRED, de l'IEDES et du GRET ouvertes tous les jours avec un personnel dédié. Une bibliothèque solidaire et engagée sur le développement durable (BD – Photos, Littératures diverses...) pourrait aussi être envisagée sous des formats numériques au centre de ressources du pavillon Tunisie

Activité 1.3.5 : Renforcer la production et la valorisation de publications académiques des membres partenaires Suds de la Cité / PROMOUVOIR

Exemple : La Chaire UNESCO Défis partagés du développement : savoir, comprendre, agir, avec l'appui de l'AFD, du MEAE et de l'IRD, organise à l'attention des chercheurs et les praticiens du sud ou travaillant sur les Suds, un soutien aux jeunes chercheurs (tels que les ateliers doctoraux, les bourses jeunes chercheurs et le prix de la recherche Sud innovante) et aux étudiants (le prix du master)

Activité 1.3.6 : Co-crée des outils de vulgarisation / VULGARISER

Exemple : Pour s'adapter à des publics différenciés (plaquettes, livret, jeux - ex jeux climat ou eau -). Une Lettre de la Cité visera à faire connaître des initiatives particulièrement porteuses des membres et partenaires de la Cité.

Activité 1.3.7 : Initier des partenariats avec des sites d'édition, y compris en ligne en France ou à l'étranger / CO EDITER

Exemple : Valorisation en France et à l'international, la recherche et l'expertise co-construites des partenaires de la Cité (ex : The Conversation...). Sur la base de cette expérience, de cette notoriété et avec les parties prenantes, une collection Cité du développement durable pourrait être créée (ou une rubrique du même nom) et intégrée dans des publications existantes (ex : European journal [of development studies](#) de l'EADI, ...).

Mettre à disposition les connaissances PAR LA FORMATION

Sont d'ores et déjà proposées ou envisagées :

Activité 1.3.8 : Accéder à des formations certifiantes/ ENSEIGNER

Exemple : Le Master EEET du CIREC et le Master Etudes du développement de l'IEDES ont, ensemble, bénéficié en 2019-20 à plus de 250 jeunes universitaires. Ces diplômé-e-s interagissent avec nombre des structures membres de la Cité et travaillent aujourd'hui dans divers secteurs, pays et organismes nationaux et internationaux : ils et elles constituent les bases d'un réseau francophone et pluridisciplinaire sans équivalent sur les thèmes du développement durable et de la solidarité internationale.

Activité 1.3.9 : Assurer des formations courtes de sensibilisation /SENSIBILISER

Exemple : A destination des écoles et des lycées ; modules à destination d'enseignants du secondaire-adressées à plus d'une centaine de bénéficiaires sur ces 2 dernières années ; formations en ligne telles que proposées par [l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux](#) (ATIBT) ; séjours scientifiques délocalisés tels que conçus et animés par [l'institut CEDIMES](#) en collaboration avec des pôles académiques du Moyen orient et de la Chine ; Université d'été telle qu'organisée par le CIREC sur la modélisation prospective à destination des publics étudiants internationaux (Master et doctorats), sous formes d'ateliers et d'intervention de spécialistes...

Activité 1.3.10 : Organiser une université populaire du développement durable / DEBATTRE

Exemple : Impliquant l'ensemble des partenaires de la CDD, une première d'Université populaire du développement durable de type "agora des savoirs" en Île de France pourrait être proposée pour tous publics sur le principe de la gratuité en parallèle des Jeux Olympiques de 2024 et d'un point presse.

Activité 1.3.11 : Développer une ingénierie de formations courtes sur mesure / CONNECTER

Exemples : pour les enseignants, les collectivités, les acteurs du développement durable et toutes celle set ceux œuvrant pour l'amélioration de la qualité des formations existantes de type master, en renforçant les mises en relation et l'augmentation de mobilités croisées d'enseignants, chercheurs, praticiens experts et étudiants.

Activité 1.3.12 : Monter une université d'été thématique sur les ODD / DIFFUSER

1.4 Axe 4 : Mettre en débat et influencer

Fort de l'identification de recherches et expertises sur des solutions expérimentées *Ici et Ailleurs* pour lutter contre la pauvreté et les inégalités et en faveur d'une gestion durable des ressources de la planète, cet axe entend promouvoir le dialogue et le partage de cette intelligence collective et la capacité de coopérer au bénéfice de tous.

Les activités suivantes d'ores et déjà proposées ou envisagées se déploient sur deux objectifs : mettre en DEBAT et INFLUER.

Mettre EN DÉBAT

Les activités menées sur la Cité prennent des formes diverses déclinées selon différentes catégories de publics. Une attention particulière est portée sur un volet "Jeunesse".

Activité 1.4.1 : Partager avec les jeunes scolaires (de la maternelle au lycée) / FAMILIARISER

Exemples : Ateliers pédagogiques et d'échanges à l'occasion de plantation d'arbres (enfants et élèves) juin 2019 (Kinomé), Accueil publics de classes et de centres aérés sur le développement durable juin 2019 ([Econovia](#)), Accueil de classes de 1ère STMG Val de marne juin 2019 (CEF et IEDES) ; accueil de départ de courses solidaires ([Alternatiba](#) 2018).

Activité 1.4.2 Partager avec les étudiants, jeunes adultes / SENSIBILISER

Exemples. Le Festival des TroPikantes est un événement culturel et critique annuel, monté et animé sur un thème d'actualité de transitions sociétales pour un monde plus solidaire par les étudiants de l'Association des études du développement (AED) du Master Études du développement de l'IEDES Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, avec la participation des organismes membres de la Cité et de nombreux partenaires. Les différents thèmes traités ont été : « Les dessous de la paix » Festival 2019 ; « Images et stéréotypes de l'Autre ; quelles solidarités ? » Festival 2018 ; « 60 ans de coopération internationale scientifique et partenariats : le cas de l'IEDES et de ses partenaires des Suds » Festival 2017. La 4ème édition du Festival est reportée au 1er semestre 2021 pour cause de crise sanitaire. Elle traitera du thème des utopies. L'évènement attire entre 600 et 1000 visiteurs /an autour d'un programme inventif, académique, "piquant" et festif (tables-rondes scientifiques et critiques ; ateliers atypiques et expositions, séances de théâtre, de ciné-débats et installations artistiques ; scènes ouvertes et concerts live, électro et musiques du monde...). Le Festival 2018 s'est vu remettre la médaille de bronze de la Ville de Paris. Le Festival Edition 2019 est lauréat de l'appel à projet 2019 en faveur du climat décerné par le Département Val de Marne.

Activité 1.4.3 : Partager avec le grand public adulte / VULGARISER

Exemple : Ainsi, la **Semaine européenne du développement durable (SEDD)**, co-organisée annuellement entre pays européens pour promouvoir le principe acteurs et contributeurs au développement durable est un moment propice pour sensibiliser le plus grand nombre de publics à ces enjeux et faciliter une mobilisation concrète. La Cité a attiré en juin 2019 sur le Jardin et le campus, plus de 600 visiteurs autour d'initiatives portées par des associations, des collectivités, des entreprises, des artistes et des citoyens engagés sous le thème "Cultivons nos idées : explorations et échanges autour de voies concrètes pour faire avancer le développement durable ici et là-bas". La programmation 2020 repoussée de juin à octobre a réuni des publics variés en présentiel et en distanciel autour d'initiatives académiques et professionnelles.

Dans le même esprit, la [Semaine Planétaire pour un Monde Meilleur](#) 2018, 2019, (annulée pour cause de confinement en 2020) et projetée pour 2021 constitue un autre moment fort sur ces thèmes. Destinée à un public le plus large possible, *Ici & Ailleurs*, elle propose et facilite la valorisation et le partage d'initiatives concrètes. Partenaires de la Ville de Paris depuis son origine, elle a fêté ses 10 ans en 2019. Sur la base de ces

activités, pourront être développées dès 2021 des expositions inédites autour des grands enjeux du développement durable prenant appui sur les actions engagées concrètement par les parties prenantes de la Cité (projets de terrain, projets de recherche...).

Enfin, la [Quinzaine du commerce équitable](#) permet chaque année d'accueillir sur le site un public large pour participer à des conférences animées par le Collectif dédié logé à la CDD et/ou les institutions de la Cité impliqués dans la promotion de ces filières et le soutien aux organisations paysannes concernées (AVSF, etc.) avec le secteur privé et les certificateurs.

Activité 1.4.4 : Partager avec les publics avertis / DEBATTRE

La Cité est un lieu agora, ouverte à l'expression d'une pluralité de point de vue à l'adresse de publics d'entreprises, des pouvoirs publics, des collectivités, d'experts indépendants, des enseignants, des journalistes ...). Le format privilégiera une vulgarisation de qualité sur des thèmes étudiés et il laissera volontairement une large place aux débats, y compris échanges critique et controverses avec les participants.

Exemples : la Cité accueille des petits déjeuners solidaires annuels des acteurs économiques de la ville de Nogent-sur-Marne engagés sur le développement durable ; des Ateliers courts, des Journées d'études, un Cycle de conférences sur différents thèmes de recherche et d'expertise de haut niveau. Le cycle Conférences " Idées reçues sur le développement » organisé dans le cadre de conventions-cadre entre l'université Paris 1, l'AFD et le MEADI s'est tenu, avec ouverture au public en 2017, 2018, 2019 et 2020 (automne). Enfin depuis plusieurs années se tient régulièrement le Cycle Bistrots du GRET mensuel favorisant les débats autour de conférences courtes de vulgarisation. AVSF organise depuis plusieurs années des cycles de "Conférences sans frontières" qui réunissent une centaine d'auditeurs libres pour chaque conférence, sur des sujets au cœur de débats sociétaux (par ex. "Réinventer l'élevage de demain").

Activité 4.5 : JO 2024 une signature internationale sur le développement durable /RAYONNER

L'accueil des JO, de ses athlètes comme de ces publics à Paris en 2024 constituera une agora exceptionnelle pour visibiliser et mettre à débat les engagements et activités menées par la France avec ses partenaires sur le développement durable et la solidarité internationale ; collaboration avec l'INSEP.

INFLUER

L'ensemble de ces activités, avec leurs formats et champs spécifiques, contribue à bâtir et à porter des plaidoyers ou des engagements solidement argumentés et arrimés aux savoirs expérimentés des parties prenantes de la Cité du développement durable. A cet effet, sont déjà ou envisagées, les activités suivantes

Activité 1.4.5 : Promouvoir un Label Cité/ RAYONNER

Exemples : A partir des activités menées, les ambitions de montée à l'échelle consisteront à proposer, soutenir et s'associer à des événements labellisés aux échelles internationale et locale par la Cité faisant entendre dans les enceintes nationales et internationales une pensée plurielle, notamment francophone, sur le développement durable

Activité 1.4.6 : Créer et développer un cercle des ami-e-s de la Cité / S'ENGAGER

Activité 1.4.7 : Faire connaître des processus de changement et de nouveaux modèles documentés / DECOUVRIR

Exemples : sur des thèmes tels que l'agroécologie, l'agriculture familiale, les alternatives aux OGM, la propriété des semences, la lutte contre l'appropriation foncière, la certification des filières durables (Bois, ...), le commerce équitable, la prise en compte dans les agendas du changement climatique (Agenda 2030 ...)

2. AMENAGEMENTS DU SITE

Faire Cité dans un jardin

Ancrée et située dans ce lieu sans équivalent qu'est le jardin d'Agronomie Tropicale de Paris René Dumont, la Cité du Développement Durable renforce le paysage francilien du Développement soutenable et est amenée à jouer un rôle important d'accompagnement dans la transition écologique de nos sociétés. Nous souhaitons construire une Cité idéale, un lieu alternatif de dialogue et de réflexion tourné vers les changements favorables à l'invention d'un monde plus inclusif et durable. La Cité doit ainsi être à la fois un lieu d'exemplarité (empreinte carbone, Campus « vert ») mais également un lieu d'expérimentation, de prise de risques, d'innovation, d'accueil. Pour cela, elle se constitue en véritable écosystème au service de la transition "dans et hors les murs" de la Cité. Nous matérialisons cette ambition dans un programme qui permette l'éclosion et une première étape significative de réalisations des activités de la Cité à horizon 2024 et qui se coule dans le projet immobilier de la ville de Paris.

Le Jardin d'Agronomie Tropicale de Paris compte sur une superficie de 8ha répartis en trois zones distinctes, dont l'aménagement doit être considéré de manière cohérente :

- la zone des jardins appartenant à la ville de Paris où se trouvent les bâtiments inscrits à l'inventaire supplémentaire des Bâtiments de France,
- la zone où se trouvent les bâtiments du CIRAD,
- la zone du Collège de France.

Aménagé, réhabilité, reconstruit, reconfiguré quand nécessaire, le bâti présent sur ces trois zones permettra la pleine exploitation du capital humain existant et à venir sur le site et hébergera les activités envisagées dans le cadre de la Cité du Développement Durable avec de nouveaux organismes partenaires.

2.1 les bâtiments appartenant à la ville de Paris, pour lesquels la Cité propose idéalement une vocation telle que rappelée ci-après :

Le Pavillon du Maroc d'une superficie de 240 m² au sol pourrait accueillir un amphithéâtre de 300 places qui fait cruellement défaut sur le site. Cet amphithéâtre accueillerait les conférences citoyennes et les débats grands publics, tout comme les manifestations organisées par les partenaires du site en liaison avec l'agenda du développement : colloques, conférences lors d'évènements comme la semaine du développement durable, *side event* de négociations internationales, coordinations européennes associatives, le festival des TroPikantes, les Universités d'été, les conférences envisagées autour d'une "agora des savoirs", des manifestations culturelles.

Le Pavillon du Congo (430 m² au sol) -s'il était reconstruit- pourrait abriter une bibliothèque numérique, issues des ressources des bibliothèques existantes : i) La Bibliothèque historique

du CIRAD > <https://www.cite-developpement-durable.org/le-jardin/la-bibliotheque>, ii) La Bibliothèque de l'IEDES <https://www.pantheonsorbonne.fr/fr/ufr/iedes/campus-vie-etudiante/bibliotheque/>, iii) La bibliothèque du GRET et d'autres sites. Cet espace fonctionnant sur inscription pourrait être un lieu d'étude ouvert au public et offrirait également une vidéothèque, une bibliothèque solidaire (BD – Photos, Littératures diverses). Il s'articulerait avec la médiathèque du pavillon Tunisie.

Le pavillon de la Réunion (17 m2) pourrait être le point d'accueil du jardin utilisé pour l'orientation des visiteurs vers les différents lieux du jardin. Il serait tenu par le gardien du jardin.

Le pavillon Tunisie dont la rénovation est achevée sur financement de la Région (CPER), offrira un centre de ressources animé par la Cité proposant 1 médiathèque avec l'accueil d'auteurs, dédicaces, bornes interactives mettant à disposition du public des contenus produits par les membres et partenaires du site, des vidéos, une librairie éphémère. Un pôle de restauration responsable et durable accueillera les publics dès 2021.

☑ La Cité préconise pour le **pavillon Indochine** (déjà réhabilité) une programmation 100% consacrée au développement durable sous toutes ses dimensions ET résolument ouverte aux publics spécialistes et non spécialistes, désireux de comprendre et de s'engager sur le développement durable. Ce pavillon Indochine a vocation à être animé en étroite synergie avec les offres (alimentation durable et responsable, découverte des filières équitables ...) qui seront organisées au pavillon Tunisie.

La réhabilitation des serres historiques dégagerait un espace de 1000 m2. Cette surface pourrait abriter un incubateur d'initiatives sur le développement durable & environnement / chercheurs sur le modèle de la station F à Paris, agissant ici spécifiquement dans le champ du développement durable.

2.2 les bâtiments du CIRAD gestionnaire du campus de Nogent

La reconfiguration des bâtiments 10 et 17 telle qu'imaginée par la ville de Paris libérerait une surface de 1800 m2 qui permettrait l'accueil d'ateliers d'expérimentation à échelle 1 ou de montage de maquettes, dans le champ de la construction durable (expérimentation sur le vivant et le bâti). Ce lieu intéresserait les cinq écoles d'architecture Paris qui ne possèdent pas de tel lieu d'expérimentation liant recherche, enseignement et formation et diffusion de la culture constructive, contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions et notamment aux Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau dans la région Auvergne - Rhône-Alpes. Cette occupation viendrait opportunément compléter le dispositif de recherche et d'action de la Cité et combler un manque dans l'offre de formation et le paysage francilien.

2.3 la parcelle du Collège de France

Ces occupations ont vocation à compléter une reconversion en pépinière des bâtiments du Collège de France en lien avec la ville de Paris

3. Modèle économique, moyens et budget

3.1 - Modèle économique

Les membres de la Cité du développement durable participent à la gouvernance de l'association (AG, CA, bureau ...) sans rétribution. A contrario, le temps passé à ses missions sera valorisé dans la contribution en nature/temps HJ apportée par les membres.

Les activités propres aux membres qui sont labellisées Cité, sont supportées financièrement par les membres (ex : Bistrot du GRET et cycle de conférences de l'IEDES...). Les coûts de ces activités seront valorisés comme apports des membres. A terme, il pourrait être envisagé un soutien de la Cité pour faire monter en gamme ces activités.

Les activités nouvelles initiées par la Cité sont financées sur des budgets de la Cité, y compris le coût inhérent à la mobilisation des membres pour leur réalisation. Un barème coût/homme/jour est établi et réactualisé régulièrement par l'association. Il s'applique indistinctement à tous les membres.

Les charges de fonctionnement de la Cité (personnels permanents et temporaires de la Cité, participations aux charges récurrentes de la présence sur site au prorata des m² occupés de son équipe et de ses espaces propres : ex aile « animation » du bâtiment Tunisie), sont financées sur des budgets de la Cité. Les charges d'investissement (constructions /aménagements de nouveaux bâtiments et aménagements des anciens) devront être supportés sur financements externes aux membres de la Cité : subventions publiques et mécénats privés

Les ressources de la Cité viennent de subventions publiques et privées - dont mécénat -, de cotisations, de prestations, de droits d'entrée des participants pour certaines activités proposées et de valorisation d'activités de tiers. Une stratégie active de recherches de fonds publics et privés sera menée dès le recrutement de l'équipe dédiée à la Cité.

3.2 - Moyens

3.2.1 Moyens financiers associés à la gouvernance

- 2019-2020 : L'ensemble des membres apporte une contribution RH de l'ordre de 100 000 euros chaque année à la Cité du Développement Durable pour assurer son pilotage et sous forme d'activités portées par les membres. Une évaluation précise est prévue, à charge des 5 membres du bureau sur la période juillet 2019 et juin 2020 (temps AG, journées d'étude et ateliers de travail, encadrements des étudiants et des stagiaires, RV, rédaction et valorisation...).
- 2021-2022 : Évaluation des moyens nécessaires sur les deux années à venir : 2 AG/an dont une d'une ½ journée et une d'une journée complète intégrant l'atelier, 2 CA/an d'une ½ journée, réunions de bureaux (10/an présentiel ou visio) d'une ½ journée, autres réunions liées aux organes de gouvernance (GT, CS, RDV, contacts, visites...) : 25 ½ journées.
- Taux journée proposé > entre 600 et 750 euros (*sous réserve de validation par les membres*)
- Estimer les effectifs mobilisés par chaque structure et un coût/jour.

3.2.2 Moyens associés aux activités propres aux membres labellisées Cité

- Établir, selon des modalités définies collectivement, une liste des activités versées à la Cité (bistrots, Conférences IEDES ...)
- Chaque membre fournit une estimation.

3.2.3 Moyens associés aux activités spécifiques de la Cité

- Activités financées sur des budgets de la Cité y compris le coût inhérent à la mobilisation des membres pour leur réalisation.

3.3 - Budget

Les membres de la Cité génèrent ensemble 70 millions euros annuel d'activités.

3.3.1 Budget de fonctionnement

Il est envisagé que la Cité du Développement Durable dispose à compter de 2021, d'un budget propre de fonctionnement de base de 200.000 euros annuel.

Ce budget de fonctionnement est consacré au financement des personnels permanents et temporaires de la Cité, à la participation aux charges récurrentes de la présence sur site au prorata des m2 occupés de son équipe et de ses espaces propres.

Ce budget n'inclut pas la gestion du lieu, présentement assurée par le CIRAD. Si la Cité était amenée à s'impliquer opérationnellement dans la gestion du JATP, les ressources et le budget de fonctionnement devrait être revus

Année 2020 : stagiaires préparation journée 7 février. Préparation et structuration à charge des membres.

Année 2021 : 1 ETP (chef de projet), 1 chargé de communication/valorisation et charges de site associées. Charges de déplacement, charges de communication/valorisation. Charges liées à l'aile Centre de ressources du Pavillon Tunisie.

Total : 150 000 euros

Années suivantes : reconduction des charges 2021, plus une équipe stabilisée (1 à 2 ETP dont gestion financière, etc...), stagiaires, charges liées à l'extension des espaces dédiés.

Total : 350 000 à 400 000 euros

3.3.2 Budget opérationnel

A ce budget de fonctionnement, s'ajoute un budget opérationnel lié aux activités développées par la Cité.

Il correspond à l'ensemble des activités menées au titre de la Cité qu'elles soient impulsées par les membres ou par la Cité. Celles-ci disposent chacune de leurs propres modalités de financement et combinent le plus souvent : une partie assumée par les membres, et une partie facturée à la Cité sur un financement spécifique.

En 2020 : les projets conduits par la Cité du développement durable ont vocation à se déployer à compter de 2021 et les années suivantes, selon un programme défini par les instances de la Cité.

Parmi ces projets, sont à signaler diverses opérations importantes qui feront l'objet des études de faisabilité nécessaires.

Il sera envisagé une progressivité, en fonction des ressources acquises et des partenariats financiers obtenus.

3.3.3 Budget d'investissement

Ce budget comprend divers postes :

La partie immobilière sera engagée par des tiers, en coordination avec le CIRAD et la Ville de Paris ; la cohérence entre gestion et animation est à assurer. Les modalités sont en cours d'étude.

- Rénovation des édifices vacants
- Reconstruction des bâtiments et des espaces CIRAD et réexamen des circulations en lien avec le bois de Vincennes et le collège de France
- Reconversion des pépinières et du bâtiment Collège de France voisin
- Etudes préalables de faisabilité de ces rénovations/reconstruction/réaménagements

Autres investissements à prévoir sous pilotage de la Cité sous réserve de financements dédiés

- Etudes et notes de concept pour réaménagements/animation des anciens et nouveaux espaces
- Campagne d'information à grande échelle
- Infrastructures numériques

4. GOUVERNANCE

4.1 - Structure d'animation et de coordination de l'association

4.1.1 Assemblée générale > Conseil d'administration > Bureau

L'Association pour l'animation du campus développement durable et mondialisation de Paris (A2DM) est devenue en assemblée générale du 16 juin 2018 la Cité du développement durable ;

Le nom La Cité du développement durable est déposé comme marque INPI n° national 20 4 631 522 et le nom Cité internationale du développement durable est déposé comme marque INPI n° national 20 4 629 550 dans les classes 16, 38, 41, 42 et 43.

Ses statuts en ont été révisés en AG du 17 octobre 2019 et sont enregistrés en Préfecture le 15 février 2020 pour une mise en œuvre, notamment en termes de constitution du CA effective à partir de l'AG constitutive du 13 octobre 2020

Les statuts prévoient la constitution d'une assemblée générale (ordinaire et extraordinaire), et d'un conseil d'administration qui élit un président, un directeur exécutif et un bureau exécutif composé de 3 à 5 membres sur proposition du directeur.

Ont été élus par l'Assemblée générale du 13 octobre 2020 au Conseil d'administration :

- membres organisations résidents

Frédéric Apollin, AVSF

Benoit Jobbe-Duval, ATIBT

Marie Bardin, IEDES

Anne Le Naëlou, IEDES

Catherine Boemare, CIREC

Nicolas Métro, Kinomé

Olivier Bruyeron, GRET

Julie Schwarz, Econovia

Vincent Fabre-Rousseau, CIRAD

Julie Stoll, Commerce équitable France

Soumise au vote, la demande en date du 9 octobre 2020 de l'Agence française de développement (AFD) à siéger au Conseil d'administration de la Cité en tant que membre organisation non résident est validée à l'unanimité des 14 votant-e-s.

Un règlement peut être établi par le CA qui le fait approuver par l'AG. Ce règlement est destiné à fixer les différents points non prévus par les statuts notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

4.1.2 Le-la délégué-e général-e de la Cité : recrutement fin 2020

Le-la délégué-e général-e est nommé-e par le CA et mandaté-e par les membres de l'association pour la mise en œuvre de son projet et de son programme.

Il-elle est chargé-e de :

- Proposer au CA l'orientation générale de déploiement opérationnel du projet de la Cité
- Impulser la mise en œuvre des activités de la Cité et de promouvoir son rayonnement
- Evaluer les moyens en personnel et en financement nécessaires à la réalisation du programme de la Cité ; de piloter leur mobilisation ; de suivre l'attribution et rendre compte de l'utilisation des moyens mis à la disposition des équipes travaillant sur le programme de la Cité.
- Proposer, en concertation étroite avec les cellules de valorisation des membres une politique de transfert des connaissances et des produits
- Prendre les initiatives nécessaires à la convocation et la tenue des réunions statutaires des autres instances de la Cité

Il-elle peut déléguer aux membres du bureau exécutif certaines de ses attributions. Il-elle pourra mettre en place une équipe en appui à la réalisation de ces différentes tâches.

Pourront notamment être recrutées :

- 1 ou plusieurs chargés de mission
- 1 responsable administratif et financier
- 1 responsable de la communication
- 2 stagiaires/ service civique
- Volontariats sud nord

Le-la délégué-e général-e pourra s'appuyer pour la mise en œuvre du projet et du programme de la Cité sur les recommandations d'un conseil d'orientation stratégique.

4.1.3 Le conseil scientifique (ou comité d'orientation stratégique)

Le conseil scientifique est composé de 12 à 15 experts nationaux et internationaux reconnus pour leur compétence dans les domaines du programme de la Cité.

Les membres sont nommés par le CA en concertation avec le Président et le Directeur.

Le conseil se réunit tous les deux ans et a pour mission d'examiner le déroulement des activités de la Cité et les résultats obtenus. Le CS devra formuler des avis et des recommandations tant sur la qualité des travaux que sur la pertinence des orientations proposées. Il pourra également présenter des suggestions en ce qui concerne les moyens à mettre en œuvre, tant sur le plan organisationnel qu'humain et matériel. Il devra disposer au moins un mois avant sa réunion d'un rapport d'activité et d'éléments de prospective élaborés par le bureau exécutif du réseau et son-sa délégué-e général-e. Les recommandations du CS seront transmises à tous les membres des différentes instances du réseau.

4.2 - Les ami-e-s de la Cité

Les statuts prévoient la structuration d'un pôle Les ami-e-s de la Cité à l'intention de personnes et/ou d'institutions souhaitant soutenir et/ou participer activement au/le développement de la Cité.

En accord avec une cahier des charges sur les valeurs promues > une charte.

ANNEXE -

Fiche d'identité des 18 organismes de la Cité

QUATRE ORGANISMES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

- Le [Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement \(CIRED\)](#) est une Unité Mixte de Recherches CNRS – École des Ponts ParisTech – CIRAD - EHESS – AgroParistech (70 permanents dont 50 sur le site et 30 doctorants structurés en réseau) ;
- L'[Unité Mixte de Recherche Développement et Sociétés \(D&S\)](#) de l'Université Paris 1 et de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) compte 46 membres dont 20 permanents sur le site (*modalités de conventionnement avec la Cité en cours de discussion avec les tutelles*) ;
- L'[IEDES \(Institut d'études du développement de la Sorbonne\)](#), est une composante de l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne) (12 permanents et 220 étudiants de niveau master et 20 en doctorats). L'institut est porteur de la [Chaire UNESCO Défis partagés du développement ; savoir, comprendre, agir](#), membre d'[UNA EUROPA](#) et de [Sorbonne Développement durable](#). Ses étudiants sont regroupés dans [l'Association des Etudes du développement](#) domiciliée sur le campus.
- Le [CIRAD](#) Nogent

DIX ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DE DEVELOPPEMENT ET DE COOPERATION INTERNATIONALE, BUREAUX D'ETUDE, DE CONSEIL ET D'EXPERTISE

- [Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières \(AVSF\)](#), est une association de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique. Avec 260 professionnels dans les pays du Sud, et 30 en France, AVSF agit depuis 1977 au côté des sociétés et organisations paysannes pour lesquelles l'activité agricole et d'élevage reste un élément fondamental de sécurisation alimentaire et de développement économique et social. AVSF œuvre pour la promotion de modèles d'agriculture et d'élevage paysans, la transition agroécologique des agricultures, la construction de filières de commercialisation durables et équitables, enfin la mise en œuvre de l'approche "Une seule Santé".
- [L'ATIBT, l'association technique internationale des bois tropicaux](#) ;
- [Le Commerce du Bois](#) est une association née de la volonté de créer un grand mouvement représentatif des entreprises Françaises du Commerce national et international des bois ;
- [Econovia](#), est un réseau d'experts en communication responsable qui accompagne depuis plus de 10 ans les acteurs du changement à fort impact positif RSE, ;

- [Le Gret](#) est une ONG internationale de développement, de droit français, qui agit depuis 1976 pour apporter des réponses durables et innovantes aux défis de la pauvreté et des inégalités. Ses 700 professionnels (dont 75 en France et 625 à l'international) mènent annuellement près de 200 projets, études et expertises dans 26 pays en développement d'Afrique, d'Asie du Sud Est... ;
- [l'Institut CEDIMES](#) (Centre d'Etudes sur le Développement International et les Mouvements Economiques et Sociaux) est une association animant un réseau international de chercheurs et d'enseignants chercheurs ;
- [KINOMÉ](#), entreprise à vocation sociale dans le domaine de la forêt et des thématiques associées (climat, biodiversité, filières agro-forestières...) ;
- [L'ONF International](#), bureau d'expertise à l'international de l'Office national des forêts ;
- [La Société de Mathématiques Appliquées et de Sciences \(SMASH\)](#) est une association regroupant une communauté de jeunes chercheurs et de management de projets. Créée en 196, elle propose l'organisation de séminaires, de formations, d'études et surtout en établissant de nombreuses collaborations (CEA, CNRS, EDF, CE, ministères, ADEME, Renault...) pour faciliter la carrière de jeunes chercheurs sur le changement climatique et le développement durable ;
- [V'île Fertile](#) est une ferme maraîchère bio-intensive valorisant les déchets organiques urbains créée en 2013. Cette ferme urbaine participative porte plusieurs activités liées à la valorisation des circuits courts et propose des ateliers de découverte et d'engagement concret dans les productions ;

DEUX RESEAUX DE CONCERTATION

- [Commerce Equitable France](#), le collectif national de concertation et de représentation des acteurs de commerce équitable français ;
- [Inter-réseaux Développement rural \(IR\)](#) est une communauté de personnes et d'organisations résolues à progresser ensemble, par le débat et l'échange, dans leur métier d'acteur ou de « conseiller » du développement agricole et rural en Afrique. L'association compte aujourd'hui 41 membres européens et africains, d'horizons divers (organisations paysannes, ONG, chercheurs, organismes d'appui, consultants, partenaires techniques et financiers, décideurs).

DEUX FONDS DE DOTATION

- [Le Fonds MORINGA](#), est un fonds d'investissement spécialisé sur l'agroforesterie durable ;
- [Le fonds FIND](#), soutient des projets innovants à fort impact social et économique pour les populations vulnérables.



LA CITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ASSOCIATION PLURI-ACTEURS POUR LA RECHERCHE,
LA FORMATION ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALES
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*INPI n° national 20 4 631 522 et 20 4 629 550
Dépôt e-Soleau le mardi 13 octobre 2020*

Campus du Jardin d'agronomie tropicale de Paris
45bis av de la Belle Gabrielle
75012 Paris

contact@cite-developpement-durable.org

<https://www.cite-developpement-durable.org/>
